



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur - règlement numéro 248-1-2018

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire du 6 août 2018, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 248-1-2018 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 248 décrétant dépense de 181 494 \$ et un emprunt de 181 494 \$ pour l'achat d'un terrain dans le cadre du programme *AccèsLogis Québec*.

Ledit règlement a pour objet de changer la description du terrain visé par l'emprunt et de modifier à la baisse le montant de la dépense et de l'emprunt.

Ledit règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 13 novembre 2018 et ce, tel que requis par la Loi.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la municipalité, 11 rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **28^{ième}** jour du mois de **novembre** de l'an **2018**.

Julie Lamarche, OMA
Greffière